

« Jeu Saint-Valentin : soirée ciné ou dîner romantique ? »

Le présent règlement a été fait le 6 février 2026.

Les présentes modalités pratiques du jeu concours ci-après présenté (« Modalités Pratiques du Jeu ») sont soumises aux « Conditions Jeux Concours » qui sont disponibles sur www.post.lu/contest. En cas de divergence entre ces Modalités Pratiques et les Conditions Jeux Concours, les Modalités Pratiques du Jeu prévalent.

POST Telecom S.A., société anonyme de droit luxembourgeois enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B43290, ayant son siège social au 1, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, (ci-après dénommé « **POST** »), organise le jeu « Jeu Saint-Valentin : soirée ciné ou dîner romantique ? » sans obligation d'achat et accessible gratuitement (ci-après le « **Jeu** »), valable au Grand-Duché de Luxembourg.

Le planning du Jeu sera le suivant :

- Le Jeu concours débutera le 9 février 2026 à 07h00 et se terminera le 14 février 2026 à 23h59.
- Le tirage au sort de 11 gagnants aura lieu le 17 février 2026.

11 gagnants seront tirés au sort et remporteront : 2 billets de cinéma ou 1 dîner tout inclus dans le restaurant étoilé « Ma Langue Sourit ».

Tout Joueur ayant complété tous les champs du formulaire puis remis le formulaire de participation au jeu concours Saint-Valentin, entre le 9 février 2026 à 7h00 et le 14 février 2026 à 23h59 est inscrit au jeu.

Tout Joueur peut participer un maximum de 1 fois à ce tirage au sort.

La détermination du gagnant sera effectuée le mardi 17 février 2026 sur le site de POST au 1, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le gagnant sera informé par téléphone, courrier, email ou SMS dans les 7 jours qui suivent le tirage au sort. Le lot sera disponible dans un délai de quinze (15) jours suite à la date de la notification du gain, à l'adresse définie par POST et transmise au gagnant.

Pour les autres modalités, veuillez consulter nos « Conditions Jeux Concours » qui sont disponibles sur www.post.lu/contest

Réglementation RGPD

Données à caractère personnel

POST agit en qualité de responsable de traitement et peut être contacté directement auprès de son service client : 8002 8004 Vous pouvez contacter le DPO (Data Protection Officer) de POST à : POST Luxembourg – DPO, 38 place de la Gare, L-1616 Luxembourg (ou par e-mail à : privacy@post.lu) Dans la mesure où POST traite vos données à caractère personnel, vous disposez à tout moment et dans les limites fixées par la loi des droits suivants : accéder à vos données personnelles, demander leur rectification si elles sont inexactes ou incomplètes, leur suppression si elles sont obsolètes, vous opposer à leur traitement pour motif légitime, demander à recevoir une copie des données personnelles,

demander la limitation du traitement de vos données ou leur effacement définitif (droit à l'oubli). Vous pouvez également adresser vos réclamations à la Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPD), via leur site internet : www.cnpd.lu Pour les autres modalités, veuillez consulter nos « Conditions Jeux Concours » qui sont disponibles sur www.post.lu/contest